



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de technicien(ne) en installations électriques. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Technicien(ne) en installations électriques" ?

Définition du métier Le technicien en installations électriques est chargé de :

- concevoir une installation électrique résidentielle
- réaliser une installation électrique résidentielle
- réaliser une installation électrique industrielle
- réaliser une installation électrique tertiaire
- vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)
- effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Réaliser une installation électrique résidentielle

- Poser « en encastré » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique)
- Poser « en apparent » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique)
- Placer et raccorder les composants électriques (y compris les composants spécifiques)



- Placer, câbler et raccorder le tableau de distribution et le coffret de comptage

Réaliser une installation électrique industrielle

- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielle suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT)
- Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique

Réaliser une installation électrique tertiaire

- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielle suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT)
- Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique

Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)

- Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire

Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire

- Recueillir les informations nécessaires
- Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées
- Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques
- Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention

Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine

- Préparer la mise hors service
- Effectuer le dépannage
- Clôturer son intervention sur l'installation électrique, industrielle ou tertiaire

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 4h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.



Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Réaliser une installation électrique résidentielle

- Mesurer la résistance de dispersion de la prise de terre
- Mettre l'installation en service

Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)

- Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire

Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire

- Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées
- Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques
- Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention

Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine

- Préparer la mise hors service
- Effectuer le dépannage
- Remettre une installation électrique résidentielle en service

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 4h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Concevoir une installation électrique résidentielle

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Concevoir une installation électrique résidentielle

- Analyser la demande d'installation électrique résidentielle



- Concevoir le mode de réalisation de l'installation
- Réaliser les schémas de l'installation électrique

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de la production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 5h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Technicien(ne) en installations électriques ainsi que ses exigences.
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.



Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Technocampus - 071/253 611
- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelaineau - 071/29 50 04
- Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne - 087/32 61 10
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège - 0472/63.06.24
- Centre IFAPME de Dinant - 082 21 35 80
- Le Forem - Centre de formation Construction Tournai - 069/88.23.59
- Le Forem -Centre de formation du Brabant wallon - 02/237.68.44



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR